

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

**Procès-verbal du conseil d'école
du jeudi 6 novembre 2025**

Personnes présentes :

Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, et M. GOSSAUME Josselin ; Mme DAVID Aurélie

Directrice : Mme VANNIER Chantal

Les représentants de la municipalité : M GAUTHIER Xavier. Mme ROY BOUTELOUP Cécile

Les représentants des parents d'élèves : (titulaires, suppléants)

Mme JOUTEUX Fanny, Mme MORCHOISNE Cécile, Mme BODARD Magella, Mme GALAIS Sonia, Mme BOUDJELLOULI Fanny

Représentante de l'APE : Mme ROUGIER

Représentante de l'ALSH de Sorigny : Mme BUROT

Représentante du RASED : Mme LESTIENNE Laetitia

ATSEM : Mme PEGUE Mélisande

Personnes excusées :

IEN : Mme VIGOUROUX Valérie

Les enseignants : M. YVON Nicolas

Parents élus : Mme BLANC, Mme PANIER, Mme COLIN, Mme MAHY, Mme MERLOT

Représentant du RASED : Mme LEGRET Christèle

Les ATSEM : Mme LELARGE Estelle, Mme OUVRARD Justine

Secrétaire de séance : Mme ROCHE

Le conseil débute à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 * Élections des représentants de parents d'élèves.
- 2 * Modalités d'élections pour le prochain scrutin
- 3 * Règlement intérieur.
- 4 * Effectifs, organisation des classes et des enseignements.
- 5 * Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).
- 6 * Hygiène, santé et sécurité.
- 7 * Travaux en cours et prévisions - présentation du budget de l'école
- 8 * Coopérative scolaire.
- 9 * Projets pédagogiques et réalisations.
- 10 * Dates à retenir.

Approbation du PV du précédent Conseil d'école

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

1 - Élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le **vendredi 10 octobre 2025**, avec un vote par correspondance uniquement. Le taux de participation de 55,39% (52,55 % l'an passé) sur 204 inscrits. La liste unique est donc élue avec 108 suffrages valablement exprimés.

Sont élus dans l'ordre de la liste :

Titulaires : Mme **JOUTEUX Fanny**, Mme **MORCHOISNE Cécile**, Mme **BODARD Magella**,
Mme **COLIN Héloïse**, Mme **GALAIS Sonia**, Mme **BLANC Émilie**,

Suppléants : Mme **PANIER Noémie**, Mme **MAHY Ingrid**, Mme **MERLOT Émilie**, Mme **BOUDJELLOULI Fanny**.

Les enseignants souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves.

Le Conseil d'Ecole est une instance institutionnelle officielle, présidée par la directrice de l'école qui propose un ordre du jour et envoie les invitations. Les autres membres du Conseil d'Ecole peuvent proposer l'ajout de points à l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date du Conseil d'Ecole.

Les missions du Conseil d'école :

Vote le règlement intérieur de l'école.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

- L'utilisation des moyens alloués à l'école et des locaux ;

- Les conditions de bonne intégration d'enfants à besoins particuliers ;

- Les activités périscolaires et la restauration scolaire ;

- L'hygiène scolaire ;

- La protection et la sécurité des enfants.

Le fonctionnement du Conseil d'école :

Les membres décisionnaires du Conseil d'école - c'est-à-dire ceux qui votent les décisions - sont :

- L'ensemble des enseignants de l'école et le directeur,

- Deux représentants de la commune,

- Six représentants de parents d'élèves (selon le nombre de classes de l'école),

- Un représentant du RASED,

- Le cas échéant, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

2 - Modalités de vote pour le prochain scrutin.

L'équipe enseignante propose la reconduction du vote par correspondance uniquement pour le prochain scrutin (en octobre 2026).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le prochain scrutin sera donc organisé par correspondance uniquement.

Sur une question concernant le vote informatisé, il est précisé qu'il s'agit d'une prestation payante (90 euros environ selon les prestataires). Cela n'est pas envisagé pour l'école de Villeperdue pour le moment.

Les membres du conseil d'école seront invités en début d'année scolaire prochaine à préparer ce vote : mise sous plis...

3 - Règlement intérieur.

Lecture du règlement intérieur de l'école (en annexe).

Vote pour l'approbation du règlement intérieur.

Règlement intérieur de l'école approuvé à l'unanimité.

Le règlement sera envoyé par mail aux parents et doit être lu en famille. Les parents et les enfants s'engagent à respecter le règlement intérieur en signant leur accord sur le bordereau qui sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

4 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.

Avec une moyenne de 22 élèves par classe, les conditions d'apprentissage sont favorables.

Nos effectifs sont en hausse par rapport à l'an passé.

L'école accueille actuellement 131 élèves répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 23 élèves : 7 élèves de Petite Section et 16 élèves de Moyenne Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 20 élèves : 12 élèves de Petite Section et 8 élèves de Grande Section (départ d'une GS en novembre).
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 20 élèves : 8 élèves de GS et 12 élèves de CP.
- Classe de Mme TRANCHANT, classe 4 : 22 élèves : 12 élèves de CE1 et 10 élèves de CE2.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 22 élèves : 16 CE2 et 6 CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. YVON, classe 6 : 24 élèves : 8 CM1 et 16 CM2.

Concernant les enseignants : M. YVON assure la décharge de direction le jeudi et un vendredi sur trois. Mme DAVID est titulaire remplaçante rattachée à l'école de Villeperdue.

Concernant les ATSEM :

Mme Justine OUVRARD a rejoint Mme Estelle LELARGE et Mme Mélisande PEGUE dans l'équipe des ATSEM de l'école. La mairie gère aussi l'accueil de stagiaires en formation « petite enfance » qui sont une aide appréciée par les enseignants des classes maternelles.

Concernant les AESH :

Mme Mélissa PRIEUR (24h par semaine) et Mme Ophélie HARCHE (20h par semaine) exercent une aide individuelle dans les classes. Une bonne collaboration avec l'équipe enseignante s'est établie.

Concernant les élèves :

La campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2026 a débuté : il s'agit de prévoir les effectifs pour l'année prochaine afin d'anticiper notamment sur les besoins matériels et humains.

Avec le départ de 16 CM2 en fin d'année et l'arrivée prévue de 14 PS, les effectifs de l'école pourraient diminuer un peu l'an prochain.

Grâce à la collaboration avec la mairie, nous sommes en mesure d'évaluer au plus juste les prévisions d'effectif, qui doivent également tenir compte des nouveaux arrivants sur la commune. Un courriel a été envoyé aux familles de l'école pour compléter cette information. Il est important que les familles ayant un enfant né en 2023 prennent dès maintenant contact avec la mairie et l'école pour préparer la rentrée prochaine. Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 seront ouvertes dès mars 2026.

Service civique :

Cette année, notre école ne faisait pas partie des écoles prioritaires (écoles en REP par exemple). Personne n'a été nommé pour l'école de Villeperdue, malgré la demande déposée en juin dernier.

Mise en place des nouveaux horaires

Suite à la mise en place des nouveaux horaires, le passage d'une école à l'autre le soir semble plus fluide pour les parents qui récupèrent leurs enfants des deux côtés...

Il est recommandé aux familles de bien se garer côté élémentaire, pour faciliter l'arrivée des familles qui récupèrent auparavant des enfants côté mairie.

L'extension du parking côté Godinière est prévue (environ 7 places).

Retours du questionnaire des parents d'élèves :

Il est rappelé que toute question personnelle ne saurait être évoquée en Conseil d'Ecole. Si besoin, les parents d'élèves peuvent prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant...

Très peu de retours ont été effectués : 17 réponses pour une centaine de familles... le manque d'investissement est déploré par les représentants de parents.

* École :

Retards pour la sortie des classes élémentaires : les cours se terminent à 16h30, les élèves doivent ensuite ranger leurs affaires, s'habiller puis se rendre au portail. Certains élèves sont moins rapides que d'autres... La gestion des groupes peut exiger un rappel des règles... Enfin, deux classes partagent le même couloir ce qui peut avoir un effet « embouteillage »... Cela peut expliquer certains retards.

Côté élémentaire, des familles qui attendent tout près du portail avec des poussettes qui peuvent gêner la circulation des piétons dans le passage étroit. D'autres espaces plus larges, vers la salle communale, sont souvent disponibles...

Peu de rencontres entre les GS : il a été convenu en équipe d'enseignants que les échanges ne commenceraient pas en période 1, pour faciliter l'accueil des Petites Sections. En période 2, une séance par semaine avec tous les GS va se mettre en place.

Des comportements désagréables entre élèves : une situation d'intimidation est connue depuis l'an dernier. Le programme PHARE avait été déclenché. S'il s'agit du même cas, la situation est de nouveau à l'étude. S'il s'agit d'une autre situation, la famille concernée est invitée à contacter l'école pour exposer la situation.

Sorties scolaires : pour la sortie de fin d'année dernière, l'équipe enseignante avait souhaité une sortie pour tous les élèves de l'école, les spectacles avaient été choisis en fonction de l'âge des élèves. Des sorties plus locales sont régulièrement proposées par les différentes classes.

Financements de l'école : les bilans financiers de la coopérative scolaire figurent dans chaque procès-verbal de Conseil d'École. La mairie expose également le budget communal attribué à l'école.

L'école remercie l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour l'aide financière régulièrement apportée pour le financement de projets.

Rentrée des classes en septembre : Un café d'accueil avait été organisé l'année dernière par l'APE, mais peu de parents sont venus. L'accueil des Petites Sections est fait après l'installation en classe des MS et GS, qui connaissent déjà le fonctionnement de l'école. Certains parents trouvent difficile de laisser leur enfant au portail, côté élémentaire. L'accueil des plus jeunes est réalisé un à un par leur enseignant à ce moment-là. Une solution d'accueil en différé pourra être étudiée pour la rentrée prochaine...

* Cantine :

La mairie explique que des choses ont été mises en place pour réduire les comportements irrespectueux (notamment le baromètre du bruit) : les élèves peuvent continuer à pouvoir parler calmement entre eux, mais le baromètre est actionné quand le niveau sonore est trop élevé. Des sanctions sont possibles, allant jusqu'à l'exclusion de la cantine.

Les prix sur les communes environnantes sont à peu près équivalents (avec ou sans cuisine sur le repas). Les menus peuvent être un peu trop élaborés ou épicés (surtout pour les maternelles). La mairie rappelle que des parents peuvent venir deux fois dans l'année pour se rendre compte du contexte sonore de la cantine. On pourrait imaginer un regroupement de communes pour avoir des produits locaux et un fournisseur unique, ce qui réduirait le prix. Une enquête en ce sens a été réalisée par la communauté de communes. La mairie rappelle que le prix proposé par repas (4€05) ne comprend que le prix de ce qui est consommé par les élèves et pas les frais de fonctionnement (personnel, mobilier, locaux) qui sont à la charge de la commune.

* ALSH

Nette amélioration par rapport aux autres années (activités proposées, séparation des grands et petits). La petite salle côté primaire pourrait être complétée avec l'utilisation de la

cantine en dédoublant le groupe, mais il faut trouver une solution pour que le ménage puisse être fait car la salle doit être propre le lendemain midi..

Les parents souhaitent une facturation à la demi-heure le soir comme le matin. Les parents doivent s'adresser à la Communauté de Communes qui gère la facturation de ce service.

Une explication sur le fonctionnement serait utile aux parents en début d'année. La communication du début d'année a été améliorée (l'inscription de tous les enfants et l'organigramme).

Le personnel de la communauté de communes et de la commune (avec les ATSEM) coopèrent pour l'encadrement.

5 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).

Le RASED

Le Réseau d'Aides aux Élèves en Difficulté (RASED) : il y a 2 personnes sur le secteur : la psychologue scolaire (Mme LESTIENNE) et la maîtresse à dominante pédagogique (Mme LEGRET) qui intervient sur demande d'aide des enseignants.

La psychologue peut être contactée directement par les parents d'élèves. Elle réalise ses bilans psychologiques sur le temps scolaires. Les parents sont avertis systématiquement lorsqu'elle rencontre un élève et ils ont la possibilité de refuser. Elle propose des entretiens « famille » à Monts. Elle peut réaliser des observations en classe. Elle intervient lors des Équipes Éducatives, des Équipes de Suivi de Scolarisation.

La mairie finance en partie les fournitures du RASED.

Évaluations Nationales :

Les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) ont passé début septembre les évaluations nationales.

Le but des évaluations nationales est, pour l'école, de situer le niveau des élèves, afin de renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter).

En français sont évalués les domaines suivants : lire à voix haute, compréhension orale et écrite, écriture de syllabes et de mots, et, à partir du CM1, des questions lexicales et grammaticales.

En mathématiques sont évalués les domaines suivants : calcul mental, numération, résolution de problème, géométrie.

Ces évaluations impliquent une surcharge de travail importante pour les enseignants. Il ne s'agit pas de la passation qui est faite sur le temps de classe, mais du travail qui en découle... La saisie informatique de ce que les élèves ont produit a demandé plus de 12 heures pour la classe des CM. Ensuite viennent l'analyse des résultats et les rendez-vous individuels à organiser et à mettre en œuvre, soit environ 5 à 6 heures. Enfin, ces évaluations font l'objet d'un suivi de cohortes au sein de l'équipe d'enseignants, pour définir ensemble les grandes orientations de l'école.

Tout ce travail supplémentaire intervient en tout début d'année, alors que les habitudes de classe ne sont pas encore installées...

Cohorte des CP

Les évaluations nationales CP se sont déroulées du 8 au 19 septembre 2025.

Elles évaluent les acquis des CP sur les apprentissages de Grandes sections.

En français, ils sont évalués sur la compréhension orale et le vocabulaire, la phonologie, et la connaissance des lettres

En mathématiques, ils sont évalués principalement sur la connaissance des nombres jusqu'à 10.

Il y a quelques fragilités en français en phonologie, et compréhension orale et dans la résolution de problèmes en mathématiques pour quelques élèves.

Une deuxième session aura lieu en janvier pour les CP.

Cohorte des CE1

En français, les résultats des CE1 révèlent de bons acquis en :

- compréhension de phrases et de textes (à l'oral comme en lecture silencieuse)
- vitesse de déchiffrage de mots
- écriture de syllabes et de mots.

On note des scores un peu faibles dans la vitesse de déchiffrage d'un texte pour un groupe réduit d'élèves.

En mathématiques, une majorité d'élèves de CE1 maîtrise aisément les compétences relatives à :

- la numération (lire et écrire des nombres, ainsi que placer des nombres sur une ligne graduée
- le calcul mental
- la reproduction d'assemblages géométriques.

Les difficultés résident davantage dans la résolution de problèmes.

Cohorte des CE2

En français, les résultats des CE2 révèlent de bons acquis en :

- compréhension de phrases et de textes (à l'oral comme en lecture silencieuse)
- vocabulaire,
- vitesse de déchiffrage
- écriture de mots.

On note des scores un peu faibles en repérage sujet/verbe, dans l'identification du temps du verbe et dans l'utilisation des marques d'accord dans le groupe nominal pour un petit groupe d'élèves.

En mathématiques, pour les élèves de CE2, les évaluations nationales ne montrent aucune difficulté en numération et des progrès sensibles en résolution de problèmes. Les résultats aux tests de calcul rapide, tables d'addition et calculs posés en colonnes sont perfectibles.

Cohorte des CM1

En CM1, en français, les acquis sont bons en fluence, compréhension orale, lexique, écriture

des mots. Des fragilités sont relevées sur les points suivants : compréhension d'un texte lu seul, notions de grammaire (reconnaissance des temps de conjugaison et accords sujet/verbe).

En mathématiques, les résultats sont assez bons en résolution de problèmes, numération des entiers. Les élèves ont principalement des difficultés dans les calculs posés ou vitesse de traitement en calcul mental (calcul rapide et tables de multiplication).

Cohorte des CM2

C'est en CM2 que les écarts se creusent le plus au sein d'une cohorte. Si certains élèves ont parfaitement réussi dans la plupart des domaines, d'autres montrent des fragilités partout. C'est la limite de ces évaluations qui font la photographie d'une cohorte à une date donnée, et ne prend pas en compte les adaptations faites en classe et les progrès des élèves réalisés grâce à ces adaptations.

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le service des enseignants, il est prévu un temps annualisé face aux élèves en groupes restreints.

60 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) réparties ainsi :

- 36 h en présence d'élèves (aide aux élèves en difficulté en lecture)
- 24 h de préparation (identification des besoins des élèves, organisation des APC, articulation avec le projet d'école ...).

Les APC sont organisées de 16h30 à 17h30 sur autorisation des parents d'élèves. (16h20-17h20 en maternelle)

Les parents doivent impérativement informer les enseignants et la garderie des modalités de départ de l'école des élèves à l'issue des APC.

6 - Hygiène, santé et sécurité.

Labellisation pHARe

L'école de Villeperdue a reconduit son label « pHARe » l'an dernier.

Dans le cadre de cette labellisation pHARe, une mobilisation de l'école autour de la prévention des situations de harcèlement est faite lors de la journée « contre le harcèlement » du 6/11/2025.

Journée contre le harcèlement

Classe 1 :

Travail à partir d'album. Création d'une farandole d'enfants et d'une affiche.

Travail sur le vocabulaire.

Vidéo : étude de situation.

Classe 2 :

Le climat scolaire a été à l'origine de séance de langage (avec les choses qui rendent heureux ou malheureux et symbolisé en arts visuels)

Classe 3 :

Travail autour de l'album « Rouge » de Jan de Tinter.

Lecture de l'album et arts visuels avec petites scénettes.

Classe 4 :

Analyse d'affiches et d'images.

Comment lutter pour le harcèlement ?

Classe 5 :

- débat autour de la notion de harcèlement, visionnage de vidéo

- affiches de classe pour mettre dans les toilettes

Classe 6 :

Vidéo et débat en classe

Alerte incendie : Le premier exercice s'est déroulé le jeudi 9 octobre à 10h25. Cette alerte, initialement prévue en septembre, avait été repoussée en raison d'une panne signalée par la mairie sur le système d'alerte...

Site mairie :

Le système d'alarme fonctionne correctement et l'exercice s'est bien déroulé. Evacuation 1min

Site Godinière :

Le signal émanait de la classe 3. M. Gossaume a utilisé le système d'alerte du bâtiment... le bâtiment orange a été évacué en 1min30. Les autres classes ont évacué également, par imitation...

PPMS : 2 exercices sont à effectuer. Un exercice PPMS attentat/ intrusion a eu lieu le vendredi 10 octobre. La synthèse de l'exercice a été envoyée à la mairie et aux services de l'Éducation Nationale.

Site mairie :

L'alerte a été prise en compte par les deux classes qui évoluent dans le même bâtiment.

Cet exercice semble toujours très long pour les plus jeunes. L'objectif est donc de les amener à garder le silence le plus longtemps possible...

Site Godinière :

Le « carillon » a été utilisé.

Le signal (carillon) a été perçu par tous.

La communication entre les différentes classes s'est plutôt bien passée, par le biais des téléphones portables des enseignants.

Une partie des classes a été évacué, les autres sont restées confinées.

Le second exercice, PPMS risque majeur, sera fait avant les vacances d'hiver.

7 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier à nouveau les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

Côté Godinière

M. Gauthier est intervenu pour résoudre un problème d'impression à partir des ordinateurs de la classe mobile. Douze tablettes viennent d'être livrées pour les classes de cycle 2. Financement par la commune (5 000 €).

*** Présentation du budget de l'école par M. Gauthier (présent en annexe)**

L'école n'a pas de budget propre. C'est la commune qui finance la plupart des achats réalisés : fournitures, photocopies, fonctionnement, investissements... Le montant alloué pour les dépenses ordinaires est de 69,30 euros par élève. Ce montant est revalorisé tous les ans.

Budget communal pour l'école - 2025-2026	Montant budgétisé
Fonctionnement courant	9 148 €
<i>dont fournitures</i>	7 429 €
<i>dont photocopies</i>	1 719 €
Fonctionnement général (pharmacie, téléphone, affranchissements, assurance)	1 470 €
Investissement matériel (projet d'achat d'une nouvelle table de ping-pong)	1 000 €
Coopérative scolaire	620 €
ENT PrimOT	240 €
Matériel pour le RASED	132 €

La fresque et la cabane dans la cour maternelle ont été cofinancées par la mairie et l'APE.

Les enseignants signalent qu'il serait plus simple de connaître le budget à l'année civile. Ce ne sera pas fait pour cette année scolaire, mais cela pourra être possible l'an prochain.

8 - Coopérative scolaire :

Bilan financier de l'association USEP Villeperdue

Solde au 01/09/2025 : **4168,43€**

Dépenses		Recettes	
- transports sorties 2024-2025	3105	- Participations des parents	1407
- Frais de tenue de compte	5,18		

TOTAL	3110,18	TOTAL	1407
--------------	----------------	--------------	-------------

A venir :

Dépenses :

- Cotisation USEP (environ 800 €)
- petits achats de classe
- sorties
- frais de tenue de compte
- achat des calendriers à décorer

Recettes :

- vente des photos de classes
- participation mairie : 4€70/élève
- -vente des calendriers

Solde au 06/11/2025: 2465,25

Les comptes et les factures sont disponibles auprès du trésorier de la coopérative scolaire.

9 - Projets pédagogiques et réalisations :

Nouveau Projet d'école :

Le nouveau Projet d'Ecole a été transmis à l'IEN le jeudi 16/10/2025. Il est en attente de validation.

Elections de délégués de classes

L'un des points forts du futur projet d'école est la mise en place de délégués dans chacune des classes élémentaires. Des élections ont été organisées au sein des 4 classes élémentaires.

Semaine du goût

Sortie au verger de la Morinière (PS, MS et GS)

Le jeudi 16 octobre a eu lieu la sortie au centre de recherche du verger de la Morinière à Saint-Épain. Tous les élèves de maternelle, y compris les GS de M.Gossaume ont pris part à cette sortie.

Le centre de recherche a, comme à son habitude, très bien accueilli les classes et les élèves ont été répartis en 3 groupes afin de profiter de chaque aspect du lieu.

Le premier groupe a pu découvrir le centre Ils ont visité la salle de tri et de calibrage, vu les frigos et le laboratoire où ils ont pu regarder avec une loupe un puceron et une mouche. Enfin ils ont goûté du jus de pomme pétillant.

. Les chercheurs ont donné beaucoup de leur temps pour expliquer chaque appareil et chaque étape du processus. Le deuxième groupe a participé à un groupe de dégustation des différentes pommes afin de découvrir qu'une pomme peut avoir différentes saveurs selon sa variété.

Le troisième groupe a pu aller voir le verger en lui-même afin d'observer comment il était organisé. Les élèves ont pu cueillir une pomme chacun.

Une rotation des 3 groupes a été faite pour que chaque groupe puisse réaliser les 3 ateliers.

À la fin, le centre de recherche et ses chercheurs ont offert un sac par enfant (carnet, stylo, gomme...) ainsi que des pommes que chaque enfant a pu ramener chez lui en fin de journée.

Classe 1 :

Pour la semaine du goût, les parents ont été sollicités pour apporter à l'école des produits/aliments venus du monde entier pour coller au thème de l'année, à savoir le voyage autour du monde.

Les parents qui ont joué le jeu sont remerciés par l'enseignant. Ils ont permis aux enfants de goûter des aliments et boissons qui leur étaient inconnus jusque-là (tamarin, pomélo chinois, kaki, grenade, fruit de la passion)

Ces dégustations ont eu lieu les matins du lundi 13 et mardi 14 octobre. Cet atelier est toujours un moment privilégié et apprécié par les enfants qui apprennent tout en s'amusant, en découvrant et en dégustant.

Classe 2 :

Projet de l'année autour des contes classiques.

Vendredi 10 octobre : la classe s'est associée à l'idée de la commune de faire une marche rose. Pour les enfants, il s'agissait de penser à toutes les femmes malades (sans évoquer de détails). Les élèves ont marché plus de 2 kms dans Villeperdue pendant 36 minutes sous le soleil. Tout le monde avait un petit accessoire rose. L'enseignante a initié à cette occasion une petite chasse à tout ce que l'on voyait de rose.

Lundi 13 et mardi 14 octobre, les élèves ont participé à des ateliers de goût : Le lundi était une journée consacrée aux aliments sucrés en rapport avec les contes : Ils ont goûté un gâteau à la citrouille, 2 sortes de pain d'épices, des pommes crues, cuites, en compote et sous forme de tarte, des galettes et des noix. Ils ont tout aimé ! Le mardi, toujours en rapport avec les contes, les élèves ont goûté des aliments salés : de la tartinade de petit pois, chèvre et menthe, des haricots, de la soupe, du beurre salé, de la citrouille poêlée, du pain et du fromage de chèvre. Les petits pois ont eu moins de succès ! Tous les sens ont été utilisés et nommés ainsi que les papilles gustatives pour les GS. Les GS ont dû également associer chaque aliment à un conte connu donnant lieu à la création d'une fiche écrite. Un grand merci à tous les parents qui ont participé et fait de ces deux journées un moment joyeux de découvertes.

Lundi 13 octobre toujours dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont fabriqué du beurre en classe (le petit pot de beurre du petit chaperon rouge). Une fois, la crème versée dans le pot, les 3 billes ajoutées, il suffisait de fermer le pot et secouer ! Les enfants ont adoré agiter le pot et adoré déguster le beurre maison sur les tranches de pain.

La sortie au château du lundi 03 novembre : dans le cadre des demandes institutionnelles, de faire l'école dehors, les enseignants ont décidé de profiter de la première sortie à la bibliothèque pour aller apprendre des choses au château de Villeperdue. Les élèves ont pu faire une promenade en forêt pour observer les changements de l'automne, faire une chasse au trésor au potager (trouver les éléments de la potion magique) et voir les légumes de saison, et admirer le château. M. et Mme D'Espous qui depuis de nombreuses années acceptent les visites des classes, sont remerciés, ainsi que M. et Mme Delamare qui accueillent les classes. D'autres sorties au château sont envisagées.

Classe 3 :

Travail sur le goût avec les 5 sens...

Expérimentation de saveurs : sucré, salé, amer, acide...

Intervention Service Sanitaire (SESA)

Le jeudi 6 novembre matin la classe 3 a profité d'une première intervention, sur l'hygiène corporelle, d'étudiants infirmiers et radiologues, encadrés par l'infirmière scolaire, dans le cadre du SESA (formation liée à leurs études). La date de la prochaine intervention est prévue le 2 avril.

Course des Rotomagos :

Participation des élèves des classes 3 et 4 à la course des Rotomagos le samedi 18 octobre, organisée au circuit de la Châtaigneraie à Pont de Ruan (de 800 m à 1,2 kms). Cette rencontre sportive a rassemblé les élèves de différentes écoles, avec cette année une participation particulièrement importante (environ 400 élèves).

Visite de site archéologique :

Pour les classes 4 et 5, sortie le 4 novembre dans la zone industrielle Isoparc pour découvrir le chantier de fouilles archéologiques. Mise à jour de 2 sites gallo-romain et carolingien. La visite était assurée par des archéologues de l'INRAP, qui avaient préparé 4 ateliers en rotation. Les enfants ont pu découvrir le métier d'archéologue, les plans du site Isoparc, des maquettes expliquant la stratégie de la stratigraphie très simplement et surtout ils ont visité le site carolingien : trous de poteaux d'anciens bâtiments, silos à grains enterrés et nécropole de plusieurs tombes avec présence de squelettes. C'était très impressionnant, les élèves ont adoré la sortie, qui pourra être facilement réutilisée en classe. Le site gallo-romain n'a pas pu être visité car il était trop boueux et glissant.

Classe 5 : Interventions Service Sanitaire (SESA).

Dans le cadre du service sanitaire, des étudiants manipulateurs radiologiques et infirmiers viendront dans la classe pour une sensibilisation sur le thème du sommeil. Le jeudi 6 novembre, un questionnaire a été proposé en classe afin de cibler les besoins, puis ils reviendront le jeudi 2 avril pour une journée d'action.

Classe 6

* Education à la Vie Affective et Relationnelle

Une intervention de l'Infirmière Scolaire aura lieu le vendredi 14 novembre sur le thème du « consentement », auprès des CM1 et CM2 de l'école.

* Projets inter-degrés :

Deux projets inter-degrés sont à l'étude avec des enseignants du collège A. Camus de Montbazou : l'un en mathématiques et l'autre en musique.

* fin décembre : Défi Express Numérique

Les différents défis proposés par la Mission Numérique permettent aux élèves de développer leurs compétences numériques tout en apprenant dans différents domaines : sciences, musique, histoire, arts, mathématiques...

Photographie scolaire :

La traditionnelle photographie scolaire a eu lieu le jeudi 25 septembre avec le même photographe que l'année dernière.

Bibliothèque :

Les élèves sont accueillis toutes les 2 ou 3 semaines, les maternelles et la classe 6 le lundi et les classes 3, 4 et 5 le jeudi, depuis le 3 novembre.

Natation scolaire :

Les séances auront lieu :

- les mardis et jeudis matin en janvier pour les classes 5 et 6.
- les jeudis après-midi du 2 février au 10 avril pour les classes 3 et 4.

Spectacle de Noël :

L'APE offre un spectacle aux élèves le 11 décembre au matin.

L'équipe enseignante remercie vivement les membres de l'APE pour leur engagement aussi bien sur le plan humain que sur le plan financier.

10 - Dates à retenir :

Les prochains conseils d'école auront lieu les jeudi 29 janvier et mardi 5 mai à 18h.

Fête de l'école : vendredi 19 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18

La directrice, Mme Vannier